

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

- Désignation commerciale : **TECSEL 610**
- Utilisation : **Inhibiteur de développement bactérien pour osmose inverse**
- Fournisseur : **TECSEL 10, rue de Lorival
59113 SECLIN
FRANCE**
- N° de téléphone d'urgence : **03.20.02.10.10**

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy - Base Nationale Produits et	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 (0)3 83 32 36 36
FRANCE	ORFILA		+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
2.1. Classification de la substance ou du mélange
2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Acute tox. 4 (oral) H302

Texte intégral des phrases H et EUH, voir paragraphe 16.

2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

C; R35

Texte intégral des phrases R, voir paragraphe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]


Pictogramme(s) CLP

:

GHS07

CLP Mention d'avertissement

: Attention

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Mentions de danger (Phrases H) : H302 – Nocif en cas d’ingestion

Conseils de prudence (Phrases P) : P264 – Se laver soigneusement après manipulation
 P270 – Ne pas manger, boire, ou fumer en manipulant le produit
 P301+P312 – En cas d’ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
 P330 – Rincer la bouche
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans le respect des réglementations

Mentions de danger complémentaires : EUH031 – Au contact d’un acide, dégage un gaz toxique

2.3. Autres dangers

Autres dangers

n'entraînant pas de classification : Dégagement de gaz toxiques à haute température (NOx).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Bisulfite de sodium	(N° CAS) 7631-90-5 (N° CE (EINECS)) 231-548-0 (N° Index UE) 016-064-00-8 (N° REACH) 01-2119524563-42	> 35	Acute Tox. 4 (Oral), H302
Dioxyde de soufre	(N° CAS) 7446-09-5 (N° CE (EINECS)) 231-195-2 (N° Index UE) 016-011-00-9	< 1,6	Press. Gas Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Corr. 1B, H314
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Bisulfite de sodium	(N° CAS) 7631-90-5 (N° CE (EINECS)) 231-548-0 (N° Index UE) 016-064-00-8 (N° REACH) 01-2119524563-42	> 35	Xn ; R22 R31

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Dioxyde de soufre	(N° CAS) 7446-09-5 (N° CE (EINECS)) 231-195-2 (N° Index UE) 016-011-00-9	< 1,6	T ; R23 C ; R34
-------------------	--	-------	--------------------

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours	: INTERVENIR TRES RAPIDEMENT - ALERTER UN MEDECIN - NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.
Après inhalation	: Amener la victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos. Eviter le refroidissement (couverture). Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène (par une personne autorisée). Consulter immédiatement un médecin.
Après contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Lavez les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après contact avec les yeux à l'eau claire durant 20-30 minutes.	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement Ecarter les paupières pendant le rinçage. Ôter les lentilles de contact, si cela est possible. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Après ingestion	: NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Inhalation : Légèrement irritant pour les voies respiratoires. Toux et respiration difficile.
- contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau.
- contact avec les yeux : Légèrement irritant pour les yeux. Rougeurs, douleur.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
En cas d'ingestion : Irritation digestive, douleur abdominale, nausée, vomissement, diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables. Poudre chimique sèche. Mousses résistantes au produit. Eau pulvérisée avec additifs. Neige carbonique.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques: Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Danger d'explosion: Les containers peuvent exploser s'ils sont surchauffés à cause d'une augmentation de pression.

Mesures générales : Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte incendie : Faire évacuer la zone de danger. N'admettre que les équipes d'intervention dûment équipées sur les lieux.

Equipements de protection particuliers des pompiers : Porter un équipement de protection adéquat. Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants.

Autres informations : Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**6. DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Équipement de protection	: Eviter toute exposition inutile. Eviter l'inhalation des vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. Porter un appareil respiratoire recommandé.
Procédures d'urgence	: Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Assurer une bonne ventilation de la zone. Evacuer et restreindre l'accès. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Procédures d'urgence	: Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Arrêter la fuite. Faire évacuer la zone dangereuse. Approcher le danger dos au vent. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Écarter matériaux et produits incompatibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Empêcher le rejet dans l'environnement (égouts, rivières, sols). Prévenir immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement important. Pomper dans un réservoir de secours adapté.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement	: Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Supprimez les fuites, si possible sans risque pour le personnel.
Procédés de nettoyage	: Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Terre. Sable. Vermiculite. Récupération : Récupérer le maximum de produit par pompage, ou par absorption et le placer dans des récipients adaptés, étiquetés. Faire

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

détruire selon les informations du §13. Laver avec de l'eau carbonatée (5 % CO₃Na₂). Puis laver le sol à grande eau.

Autres informations : Eloigner le public. Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Eviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Des rince-yeux et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité de toute zone comportant des risques d'exposition. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Eviter : Chaleur et lumière solaire. Humidité.

Température de stockage : 5 – 40°C Craint le gel : conserver les petits conditionnements dans une zone hors gel

Stockage en commun : Ne pas mettre en contact avec des acides

Produits incompatibles : Acides. Agent oxydant

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Matériaux incompatibles : Acier
 Matériaux d'emballage : Matières plastiques (Polyéthylène et polypropylène).
 Acier inoxydable. Fûts plastiques. Fûts acier avec revêtement interne. Conteneurs plastiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour toutes utilisations particulières, consulter le fournisseur.

8. EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1. Paramètres de contrôle

Bisulfite de sodium (7631-90-5)		
France	VME (mg/m ³)	5 mg/m ³
Dioxyde de soufre (7446-09-5)		
France	VME (mg/m ³)	10 mg/m ³ (15 minutes)
France	VLE (ppm)	5 ppm (15 minutes)
France	VME (mg/m ³)	5 mg/m ³ (8H)
France	VME (ppm)	2 ppm (8H)

DNEL : Aucune donnée disponible

PNEC : Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Hygiène industrielle : Faire évaluer l'exposition professionnelle des salariés.
 Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.



Équipement de protection individuelle :

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Gants. Lunettes de protection.

Vêtements étanche aux poussières.

Vêtements de protection :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- sélection du matériau : Exemple : caoutchouc nitrilique. Caoutchouc butylique. PVC.
La compatibilité des gants et des vêtements avec le produit doit être vérifiée avec le fournisseur.
- protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- protection des yeux : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.
- protection de la peau : Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés
- protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes. Utiliser une protection respiratoire de type E.
- Risques thermiques : Le produit peut se décomposer à des températures élevées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Voir la rubrique 6.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique : Liquide
- Aspect : Incolore à légèrement jaune
- Poids moléculaire : 104.06 g/mol
- Couleur : Légèrement jaune.
- Odeur : Piquant(e).
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 3,8 – 4,5 (conc = 10% m/m)
- Point de fusion : 4°C
- Point de solidification : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : 98°C
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: 27 hPa
Pression de vapeur à 50°C	: 103 hPa
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1,32 – 1,36 kg/l
Solubilité	: Eau: Miscible en toute proportion Ethanol : très peu soluble
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible
Temp. d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Point de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: dynamique: 4 mPa.s (à 25°C).

10. STABILITE/REACTIVITE
10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

10.4. Conditions à éviter

Conditions d'oxydations. Température élevées

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agents oxydants. Hypochlorites

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Dioxyde de soufre

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion

Bisulfite de sodium (7631-90-5)

Administration orale (rat) DL50 1420 mg/kg

Administration cutanée (rat) DL50 >2000 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Dioxyde de soufre (7446-09-5)

Inhalation (rat) CL50 (ppm) 2520 ppm / 1H

BISULFITE SODIUM (7631-90-5)

ATE (par voie orale) 1420 mg/kg

Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles :

Cancérogénicité : Estimé non cancérogène.

Mutagenicité : Non mutagène.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES
12.1. Toxicité
Bisulfite de sodium (7631-90-5)

CL50-96 h - poisson (<i>Gambusia affinis</i>)	240 mg/l
CE50-48 h - Daphnies	119 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité
Bisulfite de sodium (7631-90-5)

Persistance et dégradabilité	Non applicable
------------------------------	----------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Bisulfite de sodium (7631-90-5)

Potentiel de bioaccumulation	Non applicable
------------------------------	----------------

12.4. Mobilité dans le sol
Bisulfite de sodium (7631-90-5)

- sur le sol	Produit s'infiltrant facilement dans le sol. Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables.
--------------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Ce produit NE PEUT, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égoûts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Recommandations d'évacuation des eaux usées : Ne pas déverser à l'égout.

Recommandations d'élimination des emballages : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur.

Indications complémentaires : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

N° UN : 2693

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport :

HYDROGÉNOUSULFITES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A.

Description document de transport :

UN 2693 HYDROGÉNOUSULFITES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A. (HYDROGÉNOUSULFITE DE SODIUM), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 8 - Matières corrosives

Danger n° (code Kemler) : 80

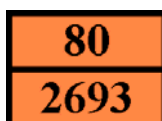
Code de classification : C1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Etiquetage transport : 8 - Matières corrosives



Panneaux oranges :


14.3.1. Transport par voie terrestre

Code de restriction concernant les tunnels : E

14.3.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.3.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'Emballage : III

14.5. Risques environnementaux

Polluant marin : NON

Dangereux pour l'environnement : NON

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Respecter les réglementations en vigueur relatives au transport (ADR/RID, IATA/OACI, IMDG).

En cas d'accident, se référer aux consignes écrites de transport et aux chapitres 5, 6 et 7 de la présente Fiches de Données de Sécurité.

14.7. Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate (SVHC) REACH.

15.1.2. Directives nationales

Maladies professionnelles selon le code de la sécurité sociale :
RG 66 – Rhinites et asthmes professionnels.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres données : texte intégral des mentions R, H et EUH

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (Orale) Catégorie 4
Press. Gas	Gaz sous pression
Skin Corr. 1B	Corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires
H331	Toxique par inhalation
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23	Toxique par inhalation
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures
C	Corrosif
T	Toxique
Xn	Nocif

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas et les grandeurs caractéristiques sont indicatives et non garanties. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de nos fournisseurs relatives au produit concerné, à la date de rédaction. Ils sont donnés de bonne foi. La liste des prescriptions réglementaires et des précautions applicables a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation du produit. Elle n'est pas exhaustive et ne peut exonérer l'utilisateur d'obligations complémentaires liées à d'autres textes applicables à la détention ou aux spécificités de la mise en œuvre dont il reste seul responsable dans le cadre de l'analyse des risques qu'il doit mener avant toute utilisation du produit. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document